

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 20

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

La vie politique

Premières impressions d'une députée au Grand Conseil

C'est au « Journal de Pully » que Mme Marie-Louise Trépey a confié ses impressions de députée. Nous pensons intéresser nos lectrices dans les reproduisant ci-dessous.

« La session de printemps a donc commencé officiellement lundi après-midi (7 mai). Si elle démarre au ralenti et si un contribuable a pu me crier avec pertinence : vous allez nous coûter cher, je n'en suis aucunement responsable et je le déplore aussi. Les femmes membres du Grand Conseil ont en effet prouvé leur volonté de faire activer les choses, puisque Mlle Viret, première rapporteuse féminine à l'échelon cantonal dans toute l'histoire de la Suisse, a grandement surpris la Chancellerie quand elle a annoncé que son rapport était prêt bien avant l'ouverture de la session. La commission dont je fais partie est aussi prête depuis dix jours, et copie du rapport de son président, M. Ogay, de Lausanne, est en ma possession. Je ne sais pourquoi cette question de patente de bars à café n'a pas été portée à l'ordre du jour de ces premières séances, puisqu'on manquait de matière. Enfin ! J'aurai encore beaucoup de choses à apprendre ces prochains mois.

» Puis-je me permettre de dire que le bavardage incessant de quelques députés, par ailleurs fort sympathiques (je relève avec plaisir que les Pulliérens ne sont pas en cause), rend pénibles les débats lorsqu'on désire les suivre d'une oreille attentive. J'estime pour ma part — et je ne suis pas prête à changer d'avis — que quel que soit le sujet proposé aux délibérations, quelque rébarbatif qu'il soit, il doit requérir toute l'attention de ceux qui sont appelés à se prononcer pour ou contre. Les décisions prises ont trop de conséquences humaines, sociales ou économiques pour qu'on les traite par dessous la jambe. Je sais que tout le gros travail se fait dans les commissions, mais les arguments des rapporteurs sont susceptibles de faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre et le moins qu'on puisse faire est de les écouter et d'en faire son profit. Cette prise de position me vaudra encore des reproches et on me dira « Les balais neufs... ». Je m'engage à prouver qu'ils peuvent durer longtemps !...

» Pour terminer par une note humoristique, je citerai le propos du distingué président du Grand Conseil, Me Robichon, en réponse à Mme Merz, radicale de Vevey, qui, courageusement, remerciait nos collègues masculins, au nom des députées, pour leur aimable accueil : « dans quelques décennies, Mesdames, quand vous nous aurez majorisés » au Grand Conseil comme vous nous majorisez démographiquement, ce sera à nous de vous retourner le compliment. »

Souvent de très vieilles gens dans un monde agité : les réfugiés

La politique défilait et refait le monde au gré de bouleversements incessants et dramatiques. La jeunesse s'y adapte, l'âge mûr le subit, mais les changements de régime, les persécutions qui sont conséquences de toute révolution, frappent durement les vieillards.

Le peuple des sans-patrie se répartit dans les pays d'accueil, les gens valides trouvent un emploi qui les fait vivre et leur permet de subvenir à l'entretien de leur famille. Les vieillards, eux tombent à la charge d'œuvres d'assistance qui leur garantissent un gîte et un minimum vital.

Quelques centaines de vieux Russes, des réfugiés d'autre origine, invalides, impotents, souvent brisés moralement par plusieurs émigrations successives et tombés dans un état de complet dénuement, ont trouvé un asile en Suisse. L'aide que leur prête l'une ou l'autre des œuvres suisses de secours aux sans-patrie leur assure de pouvoir finir leurs jours à l'abri de nouvelles brimades. C'est le moins que nous puissions faire pour des êtres infirmement désertés, nous qui connaissons la paix et la sécurité.

Au Conseil communal de Lausanne : Subventions aux aides familiales

Personne ne pouvait penser que la motion Gisèle Mermoud (soc.) concernant les aides familiales allait susciter un si long débat, d'autant plus que chacun reconnaît l'importance, l'utilité, la nécessité et les bienfaits des aides familiales. Mais les divergences de vues portaient essentiellement sur une question de procédure. La majorité de la commission estimait qu'il convenait d'attendre l'étude entreprise par la direction des œuvres sociales qui a déjà augmenté, pour cette année, l'appui financier aux associations d'aides familiales, alors que la minorité était de l'avis que cette question devait faire l'objet d'un rapport de la part de la municipalité.

La commission estime également qu'une aide différenciée préconisée par le motionnaire ne peut entrer en considération. Le Conseil communal ne saurait se satisfaire des bonnes dispositions de la direction des œuvres sociales ; le problème est trop urgent et trop important pour qu'il ne soit pas examiné dans son ensemble et présenté au Conseil dans un rapport de la municipalité.

Après une longue discussion sur l'opportunité d'un renvoi à la municipalité, le Conseil communal décide, par 42 voix contre 32, de prendre la motion en considération et de la renvoyer à la municipalité pour étude et rapport.

Le groupe des femmes libérales à 25 ans

Le groupe des femmes libérales de Lausanne, à l'occasion de son assemblée générale, a fêté, le 14 mai, sous la présidence de Mme S. Chavan, ses 25 ans d'activité. C'est, en effet, le 7 décembre 1936 que quelques Lausannoises demandèrent leur admission comme membres du Parti libéral lausannois ; la réponse affirmative, c'était sous la présidence de M. M. Baudat, avocat, vint le 6 avril 1937 et les femmes libérales tirent leur première séance le 24 mai. Dès lors, le groupe, dont l'effectif est réjouissant, s'est efforcé de collaborer avec la parti ; la tâche est grandement facilitée depuis que les femmes sont citoyennes.

L'exercice écoulé a été marqué par les élections, la recherche de candidates, la propagande et on se réjouit de la nomination de cinq libérales au Conseil communal, de cinq libérales au Grand Conseil pour Lausanne, Pully et Prilly. Des félicitations ont été adressées aux élues présentes et des encouragements prodigués pour que le travail se poursuive que les contacts soient fréquents et fructueux entre élues et électrices.

Mme Hubert de Haller s'occupe de la colonie de vacances avec Mme Philippe Dudan ; l'œuvre, fondée il y a dix ans par Mme Berthe Grossi, reçoit, à Corbeyrier, chaque année, une dizaine d'enfants nécessiteux, à titre absolument gratuit ; on continue à se consacrer à la sauvegarde des enfants, les deux organisations s'occupent des ménages démunis et s'efforcent de les reconstituer. L'œuvre continue grâce à la générosité des femmes libérales, à un don de la Loterie romande ; Mlle Sylvie Meylan, maîtresse ménagère, a accepté de tenir la caisse. Le comité a été réélu ; il est composé de Mmes S. Chavan, présidente, L. Schwarz, vice-présidente, Altweg, caissière, Stuber-Grobély, secrétaire, avec Mme Perrinquet comme adjointe, B. Grossi, Piotet et S. Bonnard.

La séance s'est terminée par une intéressante causerie de Mlle Marguerite Rouffy, maîtresse de français à l'École normale, sur l'activité de l'Association européenne des enseignants, sur la journée européenne des écoles, qui conjuguent leurs efforts pour préparer l'Europe de demain et la fraternisation sur le plan scolaire.

Les unions de femmes

C'est dans la chapelle de l'Eglise libre d'Aigle, fleurie de lilas, que s'est tenue, le 17 mai, la 47e assemblée générale de la Fédération des unions de femmes du canton de Vaud, sous la présidence de Mme I. Charmey (Cully) ; la réunion avait été fort bien préparée par l'Union d'Aigle, que préside Mme Jaquier. Le rapport de Mme Charmey passe en revue toutes les questions, tous les problèmes qui ont préoccupé, au cours de l'exercice, les unions de femmes aussi bien que les grandes associations de fait, qu'il s'agisse des logements à loyer modéré, de l'aide aux travailleurs étrangers, aux enfants suisses de l'étranger, etc.

On entendit Mme Paul Pähud (Lausanne), secrétaire de la Commission romande des consommatrices, qui énuméra tout ce que cet organisme fait ou tente de faire pour éduquer les consommatrices, les mettre en garde contre les ventes de soldes, la publicité exagérée, les bons et les primes, les différences de prix inexplicables, etc.

La séance se termina par une allègre causerie où le Dr P. Anex, fit revivre le passé de la charmante ville d'Aigle. Les participantes dinèrent ensuite à l'Étoile, où elles applaudirent de nombreuses allocutions ; Mlle May Borloz, conseillère communale, dirigeant la partie officielle. Pour finir, Mlle Ch. Cornioley, institutrice, conseillère communale, fit un vivant récit d'un voyage en Pologne, illustré de belles photos.

Les secrétaires municipales

Mlle Marie-Françoise Hugli, fille de M. J. Hugli, député à Villars-Lussy, a été nommée secrétaire municipale de Villars-Lussy.

GENÈVE

Assemblée du Suffrage féminin

L'Association genevoise pour le suffrage féminin a tenu son assemblée annuelle, le 28 mai, à l'Athénée, sous la présidence de Mme Prince. Les rapports furent approuvés ; on remarqua avec regret, toutefois, que le nombre des membres, qui atteignait le demi-mille, a sensiblement diminué, sous le prétexte que les Genevoises ont acquis l'égalité des droits politiques. On a le tort d'oublier que, d'une part, l'égalité des droits n'est pas acquise sur le plan fédéral et que, d'autre part, l'association doit évaluer un grand nombre de citoyens indifférents à leurs responsabilités civiques. Pour atteindre ce but, il faudrait disposer d'un grand nombre de membres.

Présentée par M^e Kammacher, une résolution fut acceptée pour réclamer des cotisations égales pour les deux sexes, dans le projet fédéral d'assurance-maladie. Il n'est pas admissible qu'on veuille taxer les femmes de 25 % en plus, quand on sait que les frais supplémentaires qu'elles occasionnent relèvent, avant tout, des soins de maternité et de gynécologie.

M. le conseiller aux Etats V. Gautier fit alors un exposé extrêmement clair de l'évolution de la communauté européenne, depuis sa création (M. C.), de l'Association pour le libre échange (A. E. L.) et des démarches entreprises par la Grande-Bretagne, d'une part, et les pays neutres (Norvège, Autriche, Suisse) d'autre part, pour voir comment ils pourraient s'associer au Marché commun. Cependant, les aspects politiques du Traité de Rome rendent l'adhésion complète impraticable à un pays comme la Suisse où les citoyens jouissent du droit d'initiative et de referendum. De nombreuses questions prouvèrent au conférencier avec quel intérêt il avait été écouté.

Avec les femmes de carrières libérales et commerciales

L'Association genevoise des femmes de carrières libérales et commerciales a tenu une assemblée générale extraordinaire, le 16 mai, à la Galerie Muriset.

La séance fut présidée par Mlle Travalletti, démissionnaire déjà depuis des mois ; mais on a eu la plus grande difficulté à la remplacer, tous les membres de cette association ont des professions astreignantes et ne disposent pas de loisirs suffisants pour assumer cette charge. Mlle Annie Muriel, présidente-fondatrice de ce club, a accepté une réélection ; elle fut acclamée. Le club se prépare à fêter, cet automne, le dixième anniversaire de sa fondation.

Après la séance administrative, Mme Martin fit passer de magnifiques diapositives, sur un récent voyage à Ceylan, qui illustraient, d'une part, l'existence actuelle des Cingalais, la faune et la flore luxuriante de leur île, et, d'autre part, révélaient les monuments impressionnants d'un passé glorieux, à la civilisation avancée. Les commentaires, fort documentés de la conférencière, furent très appréciés, allégués qu'ils étaient par des remarques pleines d'humour.

A la WIZO suisse

La Fédération suisse de la Wizo (Organisation internationale qui apporte son aide aux femmes et aux enfants en Israël), a tenu son assemblée annuelle à Genève où elle n'était pas revenue depuis dix ans.

Septante délégués représentaient les 15 sections suisses, dont les principales sont Zurich, Bâle, Genève et Lausanne. La présidente, qui assume cette charge depuis 17 ans, Mme B. Half (Bâle), a donné sa démission ; elle a été remplacée par Mme Nordmann (Fribourg).

Les 2500 membres de Suisse ont une lourde tâche, non seulement ils doivent assurer la marche de leur fédération, mais ils doivent recueillir des fonds pour entretenir l'École d'agriculture de Nachlat Jehuda, en Palestine, institution dont le gouvernement israélien ne pouvait plus assumer les frais. Nachlat est une école internat pour garçons et filles, dès 14 ans. On y apprend la culture des agrumes, du fourrage, du blé, des légumes, on y soigne 78 vaches, 2000 poules, 150 ruches. Les élèves, bien formés à cette discipline, s'en iront ensuite mettre le pays en valeur.

Pour trouver les sommes considérables nécessaires, la Wizo suisse s'ingénie ; par exemple, elle obtient, l'an dernier, des magasins de la Société coopérative de consommation, un pourcentage sur la vente des agrumes d'Israël, pendant quinze jours.

Les activités de la Wizo ne peuvent que s'étendre : en effet, chaque année, de nouveaux arrivants doivent être accueillis et reclassés. On attend, en 1962, 100 000 personnes venant du Nord de l'Afrique. Ainsi, chaque année, les institutions de la Wizo mondiale doivent se développer : maternités, jardins d'enfants, clubs de jeunesse, cours de toute espèce qui sont obligés d'aider un nombre toujours plus grand de femmes et d'enfants.

Dans cet effort poursuivi autour du monde, la Suisse n'est pas la dernière, elle occupe le huitième rang.

Emissions radiophoniques

Chaque semaine, vous pourrez entendre à la Radio romande :

Le mercredi, à 20 h. 30, sur le second programme (FM), Enquêtes dans le monde féminin : « La femme mariée et sa profession », par Yvette Z'Graggen. Le vendredi, à 16 h. 20, sur Sottens, « L'Eventail », le micro-magazine de la femme, par Nadine Jeanmonod.

Réunions et conférences

Mercredi 20 juin
Ass. de Commis, 10, rue du Perron, 20 h. 15 — **Club des femmes de carrières libérales et commerciales**, conférence de Mme Barta-Stefflea : **L'assistance sociale et les problèmes concernant les personnes âgées.**

Lire nos nouvelles fribourgeoises en page 4.

† Henriette Zwahlen

(Suite de la page 1)

cantons de Vaud, de Genève et de Neuchâtel, les deux journaux fusionnèrent et ce fut Mlle Zwahlen qui en assumait toute l'administration.

Elle détenait ainsi ces rouages obscurs, inconnus ou presque des abonnés et des lecteurs d'un journal, mais, grâce auxquels, bien tenus en mains, sa vie matérielle, sa bonne marche sont assurées : c'est-à-dire sa gestion financière, ses fichiers d'abonnés et d'annonceurs, l'extension de son cercle de lecteurs par une prospection méthodique inlassable.

Mlle Zwahlen ne se lassait pas, en effet, d'envoyer le journal à de nouvelles adresses, de prendre et de maintenir des contacts avec les abonnés et notamment avec ceux dont elle voyait fléchir la fidélité. Elle a entretenu ainsi une abondante correspondance. Elle se réjouissait de toute acquisition nouvelle, des compliments qui accompagnaient un bulletin de versement ; elle était attentive à toute remarque ou critique.

Dans tout ce qu'elle a accompli, elle a apporté sa vive intelligence, promptement assimilatrice, son esprit clair, équilibré, son sens pratique apte à dégager aussitôt l'essentiel, à tirer la leçon des faits. Elle a mené à chef des tâches parfois difficiles et délicates avec une parfaite rectitude de jugement et de caractère.

Sûre, ayant son franc-parler, on pouvait entièrement compter sur elle. Jamais, elle ne délaissait une tâche qu'on lui avait confiée ou qu'elle s'était engagée à entreprendre. C'était la collaboratrice par excellence.

Optimiste, mais d'un optimisme toujours raisonné, elle aimait la vie, elle se plaisait à vivre, disais-je, et rien ne pouvait paraître aussi inconcevable que sa mort prochaine : elle ne portait pas d'âge. Elle était curieuse de tout, des manifestations, de l'évolution et des découvertes de notre époque, s'y passionnait même, les suivait de près. Esprit aux conceptions hardies, aussi, elle les observait sans peur ni parti pris.

Toujours accessible, toujours disponible, sa seule présence était déjà un réconfort, une infusion de courage et d'énergie, sans même qu'un mot soit prononcé, sans qu'un avis ou un conseil soit donné ou sollicité.

Large, généreuse, elle avait du cœur, mais sans aucune démonstration extérieure ; elle le manifestait par son être et par ses actes, nets et vifs comme son allure, bien davantage que par des paroles. Elle avait la pudeur de ses sentiments.

De même, servir, se mettre au service d'une cause, s'y donner, tout cela elle l'accomplissait sans phrases.

Elle était en toute simplicité et toujours naturelle, un exemple vivant et agissant.

Mais, si sa vie fut tout action — et n'est-elle pas tombée en plein mouvement et dans le mouvement même de la cité — Mlle Zwahlen a su également se ménager, dans une parfaite harmonie, de belles et enrichissantes heures de loisirs : pour la lecture, les spectacles, les concerts, les longues promenades où elle vibrait aux beautés de la nature : campagne, montagne, forêts, fleurs épanouies.

De tant de richesses de cœur et d'esprit, le journal « Femmes suisses » et « Le Mouvement féministe », son comité, ont abondamment bénéficié ; ils doivent beaucoup à celle qui s'en est allée si brusquement, en pensant à sa tâche jusqu'à ses derniers moments.

Douloureusement éprouvés, appauvris, mesurant toute l'étendue de leur perte, le comité du journal, sa présidente, rendant hommage à celle qui a tant fait pour leur cause commune, lui disent en ce suprême adieu : cela va bien, bon et fidèle serviteur.

May Borloz
présidente du comité
de Femmes suisses
et le Mouvement féministe

